

Licence MIA SHS

Parcours MASS

Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales

Guide des études LICENCE 1^{ère} année

Année Universitaire 2017-2018

SOMMAIRE

A. Présentation générale.

- I) Pourquoi choisir ce parcours de formation ?
- II) Déroulement et spécificités de ce parcours
- III) Responsable et secrétariat pédagogique
- IV) Calendrier de l'année 2017-2018

B. Les matières enseignées en 1^{ère} année.

- V) Les matières et unités d'enseignements
- VI) Les plans de cours de la première année

C. La 1^{ère} année de LICENCE : Mode d'emploi

D. Divers

- VII) La mobilité étudiante : Erasmus - Socrates
- VIII) Le sport à l'université
- IX) Présentation du centre de documentation
- X) Lilliad Learning Center Innovation
- XI) Information et orientation : le SUAIO
- XII) Internet et multimédia
- XIII) Quelques adresses

A. Présentation générale.

I) Pourquoi choisir la Licence « Mathématiques appliquées et Sciences sociales » ?

- Vous aimez les mathématiques, l'abstraction et vous êtes curieux de découvrir les entreprises et de comprendre comment fonctionne l'économie

- Vous souhaitez devenir cadre dans la fonction publique ou dans le secteur privé dans des domaines comme le management, la gestion, le calcul économique, la statistique, l'expertise. Vous souhaitez devenir Enseignant, Chercheur,...

- Vous souhaitez concrétiser toute opportunité d'emploi par un parcours solide non seulement en France, mais aussi en Europe.

Pour répondre à vos attentes, la licence « Sciences, Technologies, Santé » vous propose un parcours original et ouvert qui articule les études de mathématiques et d'économie avec une ouverture sur le monde de l'entreprise.

II) Déroulement et spécificités de ce parcours

Ce parcours se déroule sur six semestres et permet aux étudiants de se spécialiser progressivement pour se tourner vers les différentes licences économie et gestion, vers la licence Sciences, Technologies, Santé mention mathématiques ou vers les IUP.

Nous maintenons toutefois la possibilité, pour des étudiants le souhaitant, de poursuivre à partir du semestre 2 dans la licence d'informatique.

Ce parcours comprend **un stage obligatoire de 6 semaines** dans une entreprise, une association ou une administration. Ce stage encadré est à réaliser à la fin du semestre 2 (durant la période d'été qui sépare le second du troisième semestre) après un enseignement spécifiquement consacré à sa préparation. Ce stage fait l'objet d'une convention et doit permettre aux étudiants d'observer le monde du travail et d'éprouver leurs acquis en économie, en gestion et en informatique. Il fait l'objet d'un rapport de stage qui sera soutenu dans le courant du Semestre 3 et donnera lieu à une notation comptant pour le Semestre 3.

Rappel : Le stage compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire **ne peut ni compenser ni être compensée**.

En termes d'organisation pédagogique, on privilégiera l'enseignement en petits groupes de travail dirigé afin de favoriser le développement de travaux collectifs et l'apprentissage de la prise de parole.

III) Responsable et secrétariat Pédagogique

Le responsable de la 1^{re} année du parcours Mass est Monsieur Abdellah HANANI.

Vous pouvez le rencontrer si vous le souhaitez, après avoir fait une demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

Le Président de Jury :

Abdellah HANANI
Bureau 218 B – Bât M3
Tel : +33 (0)3.20.43.45.80
E-Mail : Abdellah.Hanani@math.univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique :

Amandine BAISSON
Bureau 12 - Bât M2 RDC
Tel : +33 (0)3.20.43.42.39
E-Mail : sec-pedagogique-math@univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique s'efforce de répondre à toutes vos questions et de résoudre vos éventuels problèmes.

Préalablement à toute démarche, assurez-vous que la réponse à la question que vous vous apprêtez à lui poser ne figure pas déjà dans la documentation dont vous disposez :

- le guide des études de 1^{ère} année de LICENCE « parcours mass »
- les panneaux d'affichage réservés aux étudiants de 1^{ère} année (bât M1)
- le site Internet du service commun du 1^{er} cycle
- le site Internet de l'UFR de Mathématiques : <http://mathematiques.univ-lille1.fr/>

On rappelle que, selon le règlement des études, l'affichage est le seul moyen de communication officiel.

Certificat de scolarité :

Les certificats de scolarité sont délivrés en deux exemplaires à tous les étudiants, au début de chaque semestre (15 jours après le début des TD). D'autres exemplaires pourront être délivrés à la demande.

Certificat de maladie :

Les certificats de maladie et autres attestations pouvant justifier une éventuelle absence à un TD ou à un examen sont à remettre au secrétariat dès votre retour à la faculté après avoir été présentés aux enseignants concernés par votre absence.

IV) Calendrier de l'année universitaire 2017-2018

Vous trouverez ci-dessous un calendrier indicatif du déroulement de l'année.

Pré-rentrée	5 septembre 2017 à 9h
Début des Enseignements S1	11 septembre 2017
Fin des enseignements S1	9 décembre 2017
Examens semestres impairs	Du 14 décembre au 22 décembre 2017 Du 8 janvier au 13 janvier 2018
Début des enseignements S2	15 janvier 2018
Fin des Enseignements S2	12 mai 2018
Examens semestres pairs	Du 14 mai au 26 mai 2018
Examens rattrapages semestres impairs	Du 11 juin au 16 juin 2018
Examens rattrapages semestres pairs	Du 25 juin au 30 juin 2018

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT	Du 30 octobre au 4 novembre 2017
NOËL	Du 23 décembre 2017 au 6 janvier 2018
HIVER	Du 26 février au 3 mars 2018
PRINTEMPS	Du 23 avril au 5 mai 2018

B. Les matières enseignées en 1ère année.

V) Les unités d'enseignement et éléments constitutifs

Dans le cadre du LMD, la licence MASS (niveau élevé de mathématiques, enseignements partagés entre les maths, l'économie et l'informatique) permettra aux étudiants de faire leur choix de licence et de déboucher sur un niveau L3 de la Licence MASS ou l'une des L3 d'Economie et Gestion ou sur la L3 de Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques. Nous maintenons la possibilité pour les étudiants le souhaitant de poursuivre à partir du semestre 3 dans la licence d'informatique.

Semestre 1

MATHS	ECONOMIE	INFORMATIQUE	UE TRANSVERSALE
<p>Analyse 1 - 6 ECTS A. HANANI (24h cours + 36h TD)</p> <p>Algèbre 1 – 6 ECTS S. DELAUNAY (24h cours + 36h TD)</p>	<p>Introduction à la science économique - 4 ECTS JS. LENFANT (24h cours + 12h TD)</p> <p>Principes de Macro-économie - 4 ECTS Q. DAVID (24h cours + 12h TD)</p> <p>Principes de Micro-économie – 4 ECTS A. CASSETTE (24h cours + 12h TD)</p>	<p>Informatique – 4 ECTS M. PUPIN (18h CTD + 24h TP)</p>	<p>Dossier d'étude – 2 ECTS W. ALEXANDRE / A. HANANI (24h TD)</p> <p>3PE – 2 ECTS I. CHAMONAL (22h TD)</p> <p>Anglais – 0 ECTS C. DELERUE 2h. Présentation du projet langues de l'Université de Lille 1.</p> <p>Préparation au stage – 0 ECTS C. CANIS / P. CUVELIER</p>

Semestre 2

MATHS	ECONOMIE	INFORMATIQUE	UE Transversale
<p>Analyse 2 – 6 ECTS C. SACRÉ (24h cours + 36h TD)</p> <p>Algèbre 2 – 6 ECTS A. BROUSTET (24h cours + 36h TD)</p>	<p>Economie d'entreprise – 4 ECTS T. JAAIDANE (24h cours)</p> <p>Comptabilité générale – 5 ECTS M. CASSETTE (18h cours + 18h TD)</p>	<p>Algorithmique et programmation impérative 1 - 5 ECTS M. PUPIN (24h TD dont 12h TD + 12h TD sur Ordinateur)</p>	<p>3PE – 2 ECTS D. CONSEIL (20h)</p> <p>TICE – 1 ECTS (26h CTD)</p> <p>Anglais – 1 ECTS C. DELERUE (12h TD + 12h autoformation tutorée)</p>

VI) Les plans de cours de la première année

Sur les pages suivantes on trouvera des plans des cours enseignés. Bien qu'ils soient indicatifs et qu'ils peuvent connaître des variations, ces plans permettent à l'étudiant d'avoir une première idée sur la matière ainsi que quelques précieux conseils bibliographiques.

SEMESTRE 1

MATHEMATIQUES

Objectifs

Les deux premiers semestres de la licence Sciences parcours MASS ont, en mathématiques l'objectif de faire le lien entre la terminale et l'université. Nous revoyons, pour l'essentiel, les notions et les théorèmes de terminale en ayant pour but de démontrer les résultats qui ont été pour la plupart admis.

Organisation et contrôle

L'enseignement se fait en coordonnant un cours en amphi et des TD. Le contrôle des connaissances de chaque unité d'enseignement est composé :

- de deux devoirs surveillés DS1 et DS2 d'une durée d'une heure et demi répartis sur le semestre.
- d'un devoir surveillé DS3 de deux heures à la fin du semestre.

La note finale (NF) de la première session est calculée selon la règle : $NF = \sup(DS3 ; (DS1+DS2+DS3)/3)$
Pour la seconde session, la note obtenue au rattrapage remplace la note du DS3.

Analyse 1

A. HANANI

24h de cours + 36h de TD

1. Fonctions réelles d'une variable réelle (2 semaines)

- Rappel sur les réels, valeurs absolue, inégalité triangulaire.
- Généralités sur les fonctions réelles : ensemble de définition, représentation graphique, parité, périodicité, monotonie.
- Réciproque d'une fonction strictement monotone sur un intervalle.
- Les fonctions usuelles : Puissances, logarithme, exponentielle et fonctions circulaires réciproques.

2. Suites numériques (3 semaines)

- Définition de la borne supérieure et de la borne inférieure, exemples.
- Généralités sur les suites : suite majorée, minorée, monotone, suites extraites, exemples.
- Convergence : Limites finies, infinies, théorème de convergence des suites croissantes majorées, suites adjacentes, théorème d'encadrement, théorème de Bolzano-Weierstrass.
- Suites récurrentes : représentation graphique, variations, étude de la convergence, théorème du point fixe.

3. Limites et continuité (3 semaines)

- Limites des fonctions réelles : notion de limite, limites usuelles, théorèmes généraux (opérations sur les limites, passage à la limite dans les inégalités et encadrement).
- Croissances comparées, fonctions équivalentes en un point : définition, exemples avec les fonctions usuelles, compatibilité avec le produit, l'inverse et le quotient.
- Continuité en un point, sur un intervalle. Opérations sur les fonctions continues (sans preuve).

4. Fonctions dérivables (2-3 semaines)

- Définition de la dérivée en un point, sur un intervalle, interprétation géométrique, rappel des formules de dérivation d'une somme, d'un produit, d'un quotient et des fonctions usuelles. Dérivée d'une composée. Dérivées d'ordre supérieur.
- Extremums d'une fonction dérivable.
- Théorèmes de Rolle et des accroissements finis et des accroissements.

5. Développements limités (1-2 semaines)

- Formule de Taylor, existence des développements limités.
- Opérations sur les développements limités.
- Applications des développements limités.

Algèbre 1

S. DELAUNAY

24h de cours + 36h de TD

1. Raisonnement et vocabulaire ensembliste (2-3 semaines)

- (a) Ensembles, sous-ensemble, opérations des sous-ensembles, produit cartésien, complémentaire (On mettra l'accent sur les aspects probabilistes de la théorie des ensembles avec des exercices et des exemples en ce sens)
- (b) Applications : image directe, image réciproque, composition, injection, surjection, bijection, réciproque.
- (c) Calcul algébrique :
 - i. Somme et produit d'une famille finies de nombres.
 - ii. Factorielle, coefficients binomiaux, formule et triangle de Pascal, formule du binôme.

2. Nombres complexes et trigonométrie (3 semaines)

- (a) Cercle trigonométrique et formules de trigonométrie.
- (b) Nombres complexes : définition, partie réelle, partie imaginaire, conjugué, compatibilité avec les opérations.
- (c) Représentation des nombres complexes : module, arguments, formule d'Euler, formule de Moivre, linéarisation.
- (d) Racines carré et racines n-ième d'un nombre complexe.
- (e) Equations du second degré.

3. Introduction aux polynômes et décomposition en éléments simples (2-3 semaines)

- (a) Polynôme à une indéterminée : définition, degré, coefficient.
- (b) Opérations : somme, produit, multiplication par un scalaire, dérivée, division euclidienne et division suivant les puissances croissantes.
- (c) Racine d'un polynôme et multiplicité.
- (d) Théorème de D'Alembert-Gauss, polynômes irréductibles sur \mathbb{C} et sur \mathbb{R} , factorisation.
- (e) Fractions rationnelles : définition, éléments simples, pratique de la décomposition en éléments simples.

4. Géométrie élémentaire du plan (1-2 semaines)

- (a) Vecteurs du plan, mode de repérage dans le plan (coordonnées cartésiennes, polaires).
- (b) Produit scalaire.
- (c) Droites dans le plan : représentation cartésienne, paramétrique, distance d'un point à une droite.

5. Géométrie élémentaire de l'espace (2-3 semaines)

- (a) Vecteurs de l'espace, produit scalaire, produit vectoriel.
- (b) Plans dans l'espace : représentation cartésienne, paramétrique.
- (c) Droites dans l'espace : représentation cartésienne, paramétrique.
- (d) Calcul des distances : d'un point à une droite, d'un point à un plan, entre deux droites.

ECONOMIE

Introduction à la science économique

JS. LENFANT

24h de cours + 12h de TD

Descriptif

Le but du cours d'Introduction à l'Analyse Economique est de présenter aux étudiants la plupart des thèmes et des outils d'analyse qu'ils rencontreront dans leur cursus universitaire. On y insiste particulièrement sur les concepts et mécanismes clés qui permettent aux économistes d'analyser les évolutions économiques contemporaines et de réfléchir aux rôles respectifs que l'Etat et les marchés peuvent jouer dans la coordination des activités économique. Toutes les parties du cours s'appuient sur des exemples concrets tirés de l'actualité économique récente.

Il est vivement recommandé aux étudiants de compléter leur réflexion et leurs connaissances par la lecture quotidienne d'articles d'actualité et de réflexion économique (Le Monde, Alternatives économiques, Les Echos)

Modalités du contrôle des connaissances

Le contrôle continu comprend au moins deux devoirs surveillés ou interrogations écrites. Toutes les notes interviennent dans le calcul de la moyenne (pas de « règle du sup »).

Plan du cours

Chapitre 1 : Le circuit économique – Monnaie, financement et assurance

Section 1 : le circuit économique

Section 2 : le système monétaire et financier et la mutualisation des risques

Chapitre 2 : Produire, consommer, échanger

Section 1 : l'équilibre partiel de l'offre et de la demande

Section 2 : le modèle du producteur

Section 3 : le modèle du consommateur

Section 4 : les fondements de l'échange et de la spécialisation

Chapitre 3 : La coordination des activités économiques

Section 1 : les structures de marché et leurs propriétés

Section 2 : les limites du marché

Manuel de référence

Joseph E. Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, De Boeck Université

Principes de Microéconomie

A. CASSETTE

24h de cours + 12h de TD

Plan de cours

Introduction générale : Objet, principes et méthode de l'économie

1^{ère} partie : Marché et équilibre

Chapitre 1 : Le marché : Offre et demande

Chapitre 2 : Elasticités

2^{ème} partie : La théorie du producteur

Chapitre 3 : Principes généraux de l'analyse du producteur

Chapitre 4 : Technologie et productivité : le versant technique de la production

Chapitre 5 : De la production aux coûts

3^{ème} partie : Comportement du consommateur

Chapitre 6 : Préférences et contraintes budgétaires

Chapitre 7 : Echanges et demande

Chapitre 8 : La demande

Bibliographie

Sloman J., Wride A., Principes d'économie, Pearson Education, 7^{ème} édition, 2011
(Cote à LILLIAD : 330 SLO)

Stiglitz J.E., Lafay J.D., Walsh C.E., Principes d'économie moderne, Éditions De Boeck Université, 4^{ème} édition française actualisée, 2014 (Cote à LILLIAD : 330 STI)

Krugman P., Wells R., Microéconomie, Éditions De Boeck Université, 2^{ème} édition, 2013 (Cote à LILLIAD : 338.5 KRU)

Dictionnaires d'économie

- Dictionnaire web : <http://www.alternatives-economiques.fr/dico>
- Guerrien B. Gun O. , Dictionnaire d'analyse économique, Grands Repères Manuels

Evaluation

Une note de DS en cours de semestre (sur la première partie du cours) et une note d'examen final (sur les 2^{ème} et 3^{ème} parties).

Pondération : 50% DS et 50% examen final

Principes de Macroéconomie 1

Q. DAVID

24h de cours + 12h de TD

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement est destiné à des étudiants n'ayant pas ou peu de connaissances en économie. Il a pour objectif de présenter les notions et modèles de bases nécessaires pour entreprendre une formation en économie. Des sujets d'actualité ainsi que l'effet attendu de différentes politiques publiques seront présentés et discutés au cours et lors des séances de TD.

Plan du cours

Introduction

- 1) Introduction: un tour du monde
Blanchard et al. Chapitre 1
- 2) Les variables de la macroéconomie
Blanchard et al. Chapitres 2 et 3

Le court terme

- 3) Le marché de la monnaie
Blanchard et al. Chapitre 5
- 4) Les composantes de la demande globale
 - a. consommation privée
 - b. investissements
 - c. dépenses publiques*Notes personnelles + Blanchard et al. Chapitre 6.1*
- 5) Le modèle IS/LM
Blanchard et al. Chapitre 6.2-6.XXX

Le moyen terme

- 6) Le marché du travail
Blanchard et al. Chapitre 7
- 7) L'Equilibre macroéconomique
Blanchard et al. Chapitre 8.1-8.3
- 8) Politiques économiques en économie fermée
Blanchard et al. Chapitre 8.4-8.7

Le long terme

- 9) La croissance
Blanchard et al. Chapitres 3 et 4

Modalités du contrôle des connaissances

Le contrôle continu comprend au moins deux devoirs surveillés ou interrogations écrites. Toutes les notes interviennent dans le calcul de la moyenne.

INFORMATIQUE

M.PUPIN

18h de cours + 24h de TP

À l'issue de ce module les étudiants doivent :

- connaître les types de base et les opérations qui les accompagnent
- connaître les structures de contrôles élémentaires et l'affectation
- savoir spécifier, implanter et tester une fonction paramétrée
- connaître le codage binaire des nombres entiers et des caractères
- connaître les bases du fonctionnement d'un ordinateur

Les modalités d'évaluation :

Les étudiants auront deux DS dans le semestre (le premier est déjà programmé au samedi 8 novembre. Il DOIT être commun avec SESI, PEIP et parcours aménagé). Ils auront par ailleurs des notes de TP durant tout le semestre plus un contrôle de TP en fin de semestre. Il n'y a plus de notes de TD ni de bonus. La note finale est calculée selon la formule :

$$N = \text{Sup}(30\% \text{ DS1} + 45\% \text{ DS2} + 25\% \text{ TP} ; 75\% \text{ DS2} + 25\% \text{ TP})$$

Le nombre d'ECTS : 4

Les modalités d'évaluation 2^{ème} session :

Le cas échéant, après la session de rattrapage, les notes de DS sont remplacées par la note obtenue au rattrapage (DS3). Par conséquent, la note finale se calcule selon la formule :

$$N = 75\% \text{ DS3} + 25\% \text{ TP}$$

L'URL du cours : <http://www.fil.univ-lille1.fr/portail/ls1/info>

La date du 1^{er} DS est cette année le samedi 22 octobre 2016.

UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE

3PE

I. CHAMONAL

22h de TD

Objectifs :

Le 3PE (projet personnel et professionnel de l'étudiant) vise à accompagner les étudiants au cours de leur cursus de licence.

Le « 3PE » a pour objectifs :

- aider l'étudiant à repérer et optimiser ses façons d'apprendre (connaissance de soi)
- aider l'étudiant à mieux connaître son université et sa filière d'études pour y trouver davantage de repères.

Contenu :

- faire connaissance pour s'intégrer dans mon groupe pour mieux travailler
- être étudiant à l'Université de Lille1
- faire émerger mes représentations de l'Université
- connaître mon Université
- connaître le déroulement de mes études
- connaître et optimiser mes modes d'apprentissage
- réussir en licence : mes attentes, mes craintes, mes espoirs
- savoir trouver les ressources documentaires

Volume : 22hTD

Evaluation : 2 ECTS

- exposé oral sur un sujet choisi à la 3ème séance en groupe de 3 à 4 étudiants, avec support tel que poster, diaporama, vidéo.....

Dossier d'étude

W. ALEXANDRE, A. HANANI

24h de TD

Les dossiers d'étude sont en rapport avec les cours d'algèbre et d'analyse.

Lors de la première séance, les étudiants se voient distribuer une fiche d'au minimum quinze exercices. Les étudiants forment des groupes de deux ou trois auxquels l'enseignant attribue trois exercices. Les étudiants disposent de toute la séance pour faire les exercices avec l'aide de l'enseignant si nécessaire, ils peuvent aussi contacter l'enseignant avant la seconde séance afin de lui poser des questions si besoin.

Lors de la seconde séance, les étudiants passent par deux ou trois au tableau (suivant l'effectif du groupe), sans note manuscrite, et font l'exercice que l'enseignant choisit parmi les trois préparés la semaine précédente (les trois étudiants sont seuls avec l'enseignant). L'enseignant rectifie alors les erreurs, les maladresses, aussi bien mathématiques que rédactionnelles, explique ce que l'étudiant n'a pas compris et attribue une note à chaque étudiant.

Les dossiers d'étude fonctionnent ainsi par cycle de deux semaines, trois fiches d'exercices en rapport avec le cours d'analyse et trois avec celui d'algèbre. La note finale est la moyenne des notes obtenues.

Anglais

C. DELERUE

Information aux étudiants de L1

L'enseignement de l'anglais en première année de Licence s'inscrit dans le projet langues de l'Université de Lille 1 dont un des objectifs est de permettre à un maximum d'étudiants d'atteindre, ou de dépasser en fin de Licence, un niveau avancé ou indépendant dans les cinq compétences linguistiques définies par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL), à savoir la Compréhension Ecrite (CE), la Compréhension Orale (CO), la Production Ecrite (PE), la Production Orale (PO), l'Interaction Orale (IO).

Objectifs à atteindre au cours des 3 années de Licence :

	CE	CO	PE	PO	IO
Licence 1	B2	B2	B1	B1	B1
Licence 2	B2	B2	B2-	B2-	B2-
Licence 3	B2	B2	B2	B2	B2

Les étudiants peuvent, à tout moment, évaluer leur niveau grâce à un test de positionnement.

Les sites suivants proposent des tests de positionnement :

- pour la CO : http://www.examenenglish.com/leveltest/listening_level_test.htm
- pour les connaissances en grammaire et usage de l'anglais :
http://www.englishjet.com/english_courses_files/tests.htm

Le test DIALANG est également à disposition au Centre de Ressources (CRL – Bâtiment SUP/ RDC)

Moyens pour atteindre les objectifs :

Le projet Langues permet aux étudiants d'atteindre, ou de dépasser ces objectifs, grâce aux enseignements d'anglais avec enseignants (cours TD en présentiel), aux modules d'auto-formation tutorée (via la plate-forme Moodle) aux activités d'entraînement ou de perfectionnement disponibles sur le site de la Maison des Langues et dans les Centres de Ressources Linguistiques (CRL).

Certification en langue :

Le niveau avancé (niveau B2 selon le CECRL) est parfois requis pour l'accès à certains M2, les programmes de mobilité à l'étranger et fortement recommandé pour les filières menant aux concours de l'enseignement (PE, CAPES, CAPET, Agrégation, etc.).

Il est considéré comme acquis en cas de réussite à l'une des certifications reconnues par l'Education Nationale. L'Université de Lille 1 offre à ses étudiants, dès la troisième année de Licence, la possibilité de passer gratuitement l'une de ces certifications, à savoir le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur niveau 2, le CLES 2 (cf. <http://www.certification-cles.fr/>).

Organisation de l'enseignement en L1 :

S1 :

Le niveau minimal attendu en fin de 1^{ère} année de Licence est B2 en compréhension et B1 en expression.

Au semestre 1, aucun cours de langue n'est prévu dans l'emploi du temps des étudiants.

Cependant la Maison des Langues met à leur disposition un certain nombre d'outils leur permettant de s'entraîner, de parfaire ou conserver leurs compétences en langues.

- le site Maison des Langues : <http://www-langues.univ-lille1.fr>
- les Centres de Ressources Linguistiques (au bât. SUP et à l'IAE de Lille) qui proposent aux étudiants, en libre accès et toute la semaine, des manuels, des dictionnaires, des documents audio et vidéo, des films, des logiciels, des préparations aux certifications
- les ateliers de conversation organisés par les CRL : anglais, espagnol, flamand occidental, allemand, français langue étrangère et autres (à confirmer)
- le Café Langues (Espace Culture, un mercredi par mois de 18h30 à 20h30)

Préparation au stage

C. CANIS / P. CUVELIER

Le parcours MASS comprend un stage obligatoire de 6 à 8 semaines dans une entreprise, une association ou une administration. Ce stage encadré est à réaliser à la fin du semestre 2 (durant la période d'été qui sépare le second du troisième semestre).

Ce stage fait l'objet d'une convention et doit permettre aux étudiants d'observer le monde du travail et d'éprouver leurs acquis en économie, en gestion et en informatique.

Il fera l'objet d'un rapport de stage qui sera soutenu dans le courant du Semestre 3 et donnera lieu à une notation comptant pour ce semestre 3.

Rappel : Le stage compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire ne peut ni compenser ni être compensée.

Une réunion sera organisée en septembre pour vous présenter les objectifs de ce stage et vous guider dans la recherche de celui-ci. **Votre présence à cette réunion est obligatoire**. Des outils y seront présentés afin de vous aider dans les différentes étapes de votre travail :

- Recherche du stage (choix des entreprises, rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation de l'entretien) ;
- Élaboration de la convention de stage ;
- Rédaction du rapport de stage et préparation de sa présentation orale.

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez contacter :

Cédric CANIS : cedric.canis@univ-lille1.fr

Pascal CUVELIER : pascal.cuvelier@univ-lille1.fr

SEMESTRE 2

MATHEMATIQUES

Organisation et contrôle

L'enseignement se fait en coordonnant un cours en amphi et des TD. Le contrôle des connaissances de chaque unité d'enseignement est composé :

- de deux devoirs surveillés DS1 et DS2 d'une durée d'une heure et demi répartis sur le semestre.
- d'un devoir surveillé DS3 de deux heures à la fin du semestre.

La note finale (NF) de la première session est calculée selon la règle : $NF = \sup(DS3 ; (DS1+DS2+DS3)/3)$
Pour la seconde session, la note obtenue au rattrapage remplace la note du DS3.

Analyse 2 **C. SACRE**

24h de cours + 36h de TD

1. Fonctions continues (3 semaines)

- Définition de la limite d'une fonction en un point, à l'infini, unicité, limite d'une somme, d'un produit, d'un quotient, d'une composée de deux fonctions. Encadrements et limites, théorème des gendarmes, limite d'une fonction majorée croissante.
- Continuité : Continuité en un point, sur un intervalle, somme, produit, quotient, composée de fonctions continues, définition séquentielle de la continuité, prolongement par continuité (On ne parlera pas de critère de Cauchy ici).
- Théorèmes de base des fonctions continues : théorème des valeurs intermédiaires, maximum, minimum sur un intervalle fermé borné, image d'un intervalle. Fonction réciproque d'une fonction continue strictement monotone sur un intervalle.

2. Fonctions dérivables (3 semaines)

- Définition de la dérivée, dérivée à droite, à gauche en un point, lien entre continuité et dérivabilité, limite en un point de f' existe implique f continue et dérivable.
- Dérivation et variations, dérivée et extremum.
- Théorème de Rolle, théorème des accroissements finis, théorème des accroissements finis généralisés.
- Fonctions convexes.

3. Intégration (4 semaines)

- Intégrale de Riemann des fonctions continues, continues par morceaux, interprétation géométrique de l'intégrale.
- Propriétés de base : relation de Chasles, linéarité, positivité, monotonie, théorèmes de la moyenne.
- Primitive d'une fonction continue, lien avec le calcul d'intégrale.
- Primitives des fonctions usuelles.
- Intégration par parties, changements de variables.
- Intégration des fractions rationnelles.

4. Equations différentielles (2 semaines)

- Equations différentielles linéaires d'ordre 1 homogènes, non-homogènes.
- Equations différentielles linéaires d'ordre 2 à coefficients constants homogènes, non-homogènes.
- Equations différentielles particulières.

Algèbre 2

A. BROUSTET

24h de cours + 36h de TD

1. Systèmes linéaires (1-2 semaines)

- (a) Introduction.
- (b) Méthode du pivot de Gauss.

2. Espaces vectoriels (4 semaines)

- (a) Espaces vectoriels : définition, sous-espaces vectoriels.
- (b) Combinaison linéaire, familles libres et liées, exemples.
- (c) Familles génératrices, sous-espace engendré par une partie.
- (d) Espaces de dimension finie, bases et dimensions, théorème de la base incomplète, de la base extraite.
- (e) Somme et intersection d'un nombre fini de sous-espaces, somme directe, représentation paramétrique et cartésienne.

3. Applications linéaires (2 semaines)

- (a) Définition et exemples.
- (b) Noyau et image, rang d'une application linéaire, isomorphisme.
- (c) Théorème du rang.

4. Calcul matriciel (1-2 semaines)

- (a) Définition et premières opérations (somme, multiplication par un scalaire).
- (b) Produit matriciel
- (c) Inversion des matrices carrées.

4. Matrice d'une application linéaire (3 semaines)

- (a) Représentation matricielle des vecteurs.
- (b) Matrice associée à une application linéaire, lien avec le calcul matriciel (matrice de la somme, de la composée, d'un isomorphisme).
- (c) Inverse d'une matrice, d'une application linéaire, lien.
- (d) Formules de changement de bases.

ECONOMIE

Économie d'entreprise

T. JAAIDANE

24h de cours

- Le cours d'économie d'entreprise doit vous permettre
 - d'appréhender la diversité de la notion d'entreprise ;
 - De comprendre les principes qui régissent le fonctionnement des entreprises;
 - de décrypter les stratégies d'entreprise à travers des études de cas.

Organisation du cours

- 1^{ère} partie: La diversité de la notion d'entreprise sera mise en évidence à la fois sur le plan théorique mais aussi sur le plan pratique à travers une approche démographique de la population d'entreprises.
- Les principes de fonctionnement de l'entreprise auxquels on s'intéressera sont multiples. Eclairage sur les questions posées par la gestion de l'activité productive, la gestion financière, la gestion commerciale et la gestion des ressources humaines.
- L'ensemble de ces éléments contribuera à améliorer la connaissance du fonctionnement de l'entreprise et vous permettra de porter un regard critique sur l'entreprise qui vous accueillera en stage.
- Chapitre 1.** Définition et diversité des entreprises
- Chapitre 2.** Comprendre les décisions de l'entreprise
- Chapitre 3.** Retour sur l'environnement de l'entreprise et l'apport de la théorie des jeux
- Chapitre 4.** Les apports de la théorie des coûts de transaction
- Chapitre 5.** Les apports de la théorie de l'agence.
- 2^{ème} partie: Stratégie d'entreprise.
 - Plusieurs séances de cours seront articulées autour d'études de cas (étude d'une entreprise et du secteur dans lequel elle est présente). Présentation des principales informations économiques et financières de l'entreprise. Présentation des outils et théories pertinents pour décrypter le cas. Exemples : ZARA, McDonalds, Coca Cola, Microsoft, Orange, Amazone...

Aspects pratiques:

- Modalités de contrôle des connaissances. 2 épreuves écrites de contrôle continu.

Comptabilité générale 1

Martine CASSETTE

18h de cours + 18h de TD

Le cours de comptabilité privée a pour but d'amener les étudiants à savoir lire et analyser les principaux documents comptables de l'entreprise que sont le bilan et le compte de résultat.

On présentera la logique comptable qui mène au bilan et au compte de résultat, puis **à travers les opérations de la vie courante** de l'entreprise, on utilisera les instruments de base de la comptabilité (les écritures au journal). Ensuite on verra comment **les travaux comptables de fin d'année** préparant le bilan sont importants à connaître pour le gestionnaire.

Plan du cours: le plan ci-dessous fait apparaître l'architecture du cours (partie de gauche) mais aussi les compétences développées dans le cours et les TD qui s'y rapportent.(partie de droite)

Introduction.

1. Le bilan
2. Le compte de résultat
3. La comptabilité : objectifs et moyens
4. Le mécanisme comptable et les livres comptables obligatoires

1° partie : les opérations courantes

Chapitre 1. Les opérations commerciales.

1. La TVA.
2. L'enregistrement des factures d'achat et de vente
3. L'enregistrement des factures d'avoir
4. Traitement de la TVA à la fin du mois

Chapitre 2. Les investissements de l'entreprise.

1. Les immobilisations par acquisition ou par production pour compte propre
2. Le financement des investissements

Chapitre 3. Les charges de personnel.

1. Les différents éléments constituant les charges de personnel

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- présenter la structure générale d'un bilan et d'un compte de résultat
- se repérer dans les principales catégories de comptes du PCG
- connaître la différence entre la notion de résultat et la trésorerie
- comprendre la signification du principe de comptabilité en partie double
- définir les relations de l'entreprise avec ses clients et ses fournisseurs
- utiliser les grandes classes de comptes au débit ou au crédit
- définir quelques principes comptables (coût historique, prudence,)

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- comprendre le mécanisme de perception de la TVA et son rôle sur la comptabilité
- comprendre pourquoi la TVA n'est pas une charge pour l'entreprise
- enregistrer les relations entre les clients et fournisseurs (achat et vente, réduction commerciale et financière, frais accessoire, retour de marchandises...)
- définir les notions de rabais, remises, ristourne, escompte de règlement
- faire le lien entre ces opérations et les informations qui en découlent dans le bilan et le compte de résultat
- déterminer la TVA à décaisser du mois

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- évaluer et enregistrer les investissements
- calculer un plan de remboursement d'emprunt
- enregistrer les emprunts et leurs remboursements

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- utiliser les données sociales et calculer une fiche de paie

2. L'enregistrement comptable des charges de personnel

- déterminer la différence entre les cotisations sociales et les prélèvements fiscaux
- enregistrer une fiche de paie

2° partie : les opérations d'inventaire

Introduction

La logique des écritures courantes et des travaux d'inventaire

Chapitre 4. Les amortissements

1. Définition et justification
2. Enregistrement comptable
3. Impact sur les documents de synthèse
4. Méthodes de calcul
5. Cession d'immobilisations

Chapitre 5 .Les provisions

1. Définition et justification
2. Enregistrement
3. Provisions pour dépréciation d'actif
4. Provisions pour risques et charges
5. Provisions réglementées
6. Impact sur les documents de synthèse

Chapitre 6 .Les régularisations

1. La logique des régularisations
2. Le cas des stocks

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- les raisons pour lesquelles les travaux d'inventaire sont nécessaires

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- définir l'amortissement et voir l'intérêt pour l'économiste et le gestionnaire
- enregistrer les amortissements et la cession des immobilisations
- calculer les amortissements
- trouver les informations correspondantes dans le bilan et le compte de résultat

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- définir les provisions et voir l'intérêt pour le gestionnaire
- enregistrer la création, l'ajustement et la disparition des provisions
- trouver les informations correspondantes dans le bilan et le compte de résultat

A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir:

- traiter le cas des variations de stock dans le compte de résultat

Remarque : Le cours de comptabilité ne se résume pas à une technique, celle de passer des écritures même si les TD sont centrés là-dessus. Pour les étudiants, il est important de connaître la signification de certaines opérations et de repérer leur existence à travers les documents de la comptabilité. C'est pourquoi les définitions et le lien des opérations avec bilan et compte de résultat sont essentiels dans l'apprentissage de la comptabilité pour de futurs économistes et gestionnaires.

Organisation :

- 12 séances de cours
- 12 séances de TD

Un poly d'exercices sera distribué pour la préparation des TD.

Contrôle des connaissances :

- Contrôle continu 50%
- Final 50 %

Eléments de bibliographie :

- Catherine DEFFAINS-CRAPSKY : Comptabilité générale - Collection LEXIFAC Editeur BREAL
Jean Jacques FRIEDRICH : Comptabilité générale et gestion des entreprises - Hachette supérieur
Béatrice et Francis GRANDGUILLOT : Comptabilité générale – Collection les Zooms Gualino éditeur.

INFORMATIQUE

Algorithmes et programmation 1 **M.PUPIN**

24h de TD dont 12h de TD + 12h TD ordinateur

Le contenu du cours :

A l'issue de ce module les étudiants doivent connaître et utiliser

- les n-uplets
- les dictionnaires

- les listes et tableaux

- les fichiers

- les algorithmes de tri et de recherche

et savoir utiliser un module et son interface de programmation.

Les modalités d'évaluation :

Les étudiants auront deux DS qui forment un note d'écrit calculée par la formule $\text{Ecrit} = \sup(\text{DS2}, (\text{DS1} + 2 \text{DS2}) / 3)$,
Une note de TP constituée des travaux réalisés dans le semestre et une note de projet.
La note finale est calculée selon la formule : $N = 20\% \text{ TP} + 30\% \text{ Projet} + 50\% \text{ Ecrit}$

La session de rattrapage remplace la partie Ecrit, les notes TP et PRJ sont conservées.

Nombre d'ECTS : 5

L'URL du cours : <http://www.fil.univ-lille1.fr/portail/ls1/ap1>

UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE

TICE

18h de CTD

L'enseignement TICE, élaboré à l'université Lille1, en réponse au "plan réussite licence" du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, a pour objectif :

- I. de faire acquérir à un étudiant les pré-requis nécessaires à l'utilisation des outils du numérique dont il aura besoin tout au long de ses études et durant sa vie professionnelle :
- II. de lui permettre de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capable de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques,
- III. de pouvoir établir qu'il maîtrise des compétences qui l'aidera à s'insérer dans le monde socio-économique à la fin de son cursus.

Il est dispensé au cours du **SEMESTRE 2 à raison de 18 heures**. La note obtenue permet de valider l'UE TICE et délivre 2 ECTS.

C2i Niveau 1 :

A la suite de cet enseignement, les étudiants, qui le souhaitent, ont la possibilité en fin de semestre de s'inscrire à la **Certification Informatique et Internet – C2i Niveau 1**.

Le certificat atteste de compétences en bureautique mais également d'aptitudes à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative avec les outils numériques.

Le certificat est composé de compétences regroupées dans un référentiel établi par le ministère. Il est délivré à partir d'une épreuve pratique et d'une épreuve théorique.

Pourquoi avoir le C2i ?

Le C2i est un facteur de réussite dans les études et à plus long terme un outil d'intégration professionnelle.

Le Certificat Informatique et Internet est important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant aux rubriques informatiques. Ce certificat de portée internationale devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

Evaluation : Contrôles continus Pas de rattrapage

Bâtiment SUP – Bureau 210

03 59 31 29 03

Contact : *c2i@univ-lille1.fr*

3PE

D. CONSEIL

20h

Objectifs :

Le 3PE 2 vise à favoriser la découverte des métiers et la connaissance des environnements professionnels.

Le 3PE 2 a pour objectifs :

- amener l'étudiant à analyser et faire évoluer ses représentations professionnelles
- réfléchir à l'élaboration d'un projet d'orientation
- s'initier au travail en équipe et au traitement de l'information

Contenu :

A partir de la démarche du chercheur, mise en œuvre d'une méthodologie

- choix d'un métier ou famille de métiers
- recherche bibliographique
- enquête de terrain, interview de professionnels
- consignes méthodologiques
- analyse et synthèse des informations

Volume : 20h

Evaluation : 2 ECTS

- présentation orale sur le métier choisi à partir de la réalisation d'un poster, en groupe de 2 à 4 étudiants ou individuel
- rapport et bilan écrit personnel

Anglais

C. DELERUE

12h de TD + 12h autoformation tutorée

Le S2 est consacré aux activités langagières réalisées **en groupe**. Les groupes sont constitués selon les résultats indicatifs du **test de positionnement obligatoire** que les étudiants devront passer au début du S2. L'organisation de ce test et l'inscription consécutive dans un groupe de TD seront signalées par le secrétariat pédagogique de chaque filière d'enseignement.

Les activités langagières comprennent, notamment, l'**étude de documents écrits** et la participation à des **activités d'interaction orale**.

Au cours de ce semestre, les étudiants suivront :

- 12h d'enseignement en présentiel (TD)
- 12h d'autoformation tutorée (modules en ligne sur la plate-forme Moodle)

Evaluation :

- contrôle continu à chaque séance basé sur le travail en autoformation via Moodle ⇒ 50%
- interaction orale en binôme sur une des situations ou un des thèmes abordés dans les cours TD ⇒ 50%
- **PAS DE RATTRAPAGE**

STAGE

Rappel : Le stage est obligatoire dans le cursus. Il compte pour 3 ECTS au semestre 3.

C. La 1ère année de LICENCE, Mode d'emploi.

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le programme de la 1ère année comporte au total 12 unités d'enseignement (U.E) réparties sur les deux semestres (soit environ 24h par semaine).

Chaque unité d'enseignement (UE) peut se composer elle-même de plusieurs matières, appelées éléments constitutifs (EC), dont l'enseignement peut prendre des formes diverses : cours magistraux en amphithéâtre pour les unes, travaux dirigés en groupes restreints pour les autres, cours magistraux complétés par des travaux dirigés.

OBTENTION DES CRÉDITS

Les crédits sont décernés sur la base des seuls résultats de la 1ère année du 1er cycle.

La validation des UE est effectuée par un contrôle continu. Il consiste

- des contrôles tout au long du semestre (on trouvera les modalités exactes dans la description de chaque UE)
- un devoir surveillé à la fin du semestre.

Lorsqu'une UE n'est pas validée suite au contrôle continu l'étudiant peut se présenter à l'examen de rattrapage.

LE JURY

Le jury est nommé par le Président de l'Université. Il se réunit à la fin du contrôle continu et après la session du rattrapage pour valider les UE obtenues par les étudiants. Tous les enseignants qui interviennent en 1ère année peuvent en faire partie. Aucun résultat ne peut être valablement proclamé avant la réunion du jury.

Ses décisions sont intangibles : il est souverain sur les questions qui relèvent de sa compétence (définie par la réglementation et interprétée par la jurisprudence administrative).

Ses délibérations se déroulent en dehors de la présence des étudiants ou de leurs représentants. Cependant, pour fonder ses décisions, il peut juger utile de convoquer un étudiant ou accepter de l'entendre à sa demande.

Après le jury, les enseignants organisent une permanence pour permettre aux étudiants de consulter leurs copies. Cela ne peut, en aucun cas, entraîner une modification des notes obtenues sans réunion d'un nouveau jury. Cette procédure ne peut être que tout à fait exceptionnelle et dûment justifiée.

Quel qu'en soit le motif, aucune contestation ne sera acceptée au-delà d'un délai de quinze jours après proclamation des résultats.

LE RÈGLEMENT DES EXAMENS

CF [HTTP://WWW.UNIV-LILLE1.FR/ETUDES/ORGANISATION-ETUDES](http://www.univ-lille1.fr/ETUDES/ORGANISATION-ETUDES)

En cas d'absence à l'une des épreuves de contrôle continu, si l'absence n'est pas justifiée, l'étudiant obtient la note de **ZERO**, si l'absence est justifiée, le jury peut transférer le coefficient du DS sur le dernier contrôle.

Les absences aux devoirs surveillés de fin de semestre, même justifiées, sont sanctionnées par la note ZERO. L'étudiant doit alors se présenter à la session de rattrapage. Dans tous les cas, les étudiants absents à une épreuve d'examen doivent absolument avertir au plus vite l'équipe pédagogique et se présenter au secrétariat pédagogique **dans la semaine qui suit leur retour à la faculté**.

Les étudiants salariés peuvent, s'ils le désirent, bénéficier du régime dérogatoire, dit "régime salarié". Ils sont alors dispensés du contrôle continu et seules leurs notes aux épreuves de fin de semestre seront prises en compte. Les étudiants concernés doivent en faire la demande expresse par courrier adressé au président du jury dès le début de l'année universitaire. Un certificat de travail sera exigé.

Rattrapage :

L'étudiant peut choisir de repasser, en 2^{ème} session, les UE qu'il n'a pas validées à l'issue de la 1^{ère} session. **Les notes de 2^{ème} session remplaceront automatiquement celles de 1^{ère} session.**

Il est nécessaire de s'inscrire, UE par UE, aux rattrapages que l'on souhaite passer. La désinscription aux rattrapages est automatique lorsque l'année se trouve validée par compensation.

Dans les autres cas, la désinscription peut être faite par l'étudiant **AVANT** l'épreuve concernée. En cas de non désinscription et d'absence (non justifiée) à l'épreuve, l'étudiant obtient la note de **ZERO**.

1 - CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CONVOQUÉ AUX EXAMENS

Les conditions requises pour être convoqué à un examen sont :

- D'être régulièrement inscrit administrativement et pédagogiquement.
- Avoir présenté avant les examens l'attestation de recensement militaire (étudiants nés après le 01/01/1979) auprès du service Accueil.
- Le défaut d'inscription et de présentation de l'attestation vaut invalidation de tous vos examens.
- L'inscription à la seconde session est **OBLIGATOIRE** en cas d'ajournement à la première session.
- Le statut d'auditeur libre ne permet pas de se présenter à l'examen.

2 - CONVOCATION DES CANDIDATS AUX ÉPREUVES

Pour les épreuves d'admissibilité, le calendrier des épreuves est affiché dans le hall du bâtiment M1 et au bâtiment A3, avec indication de la date et du lieu d'examen.

Pour les épreuves d'admission, l'affichage est réalisé à l'issue des délibérations d'admissibilité.

3 - CONDITIONS D'EXAMEN

a - Accès des candidats aux salles d'examen : l'étudiant doit :

- se présenter impérativement sur le lieu d'examen avant le début des épreuves
- **avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant actualisée).**
- en cas de non présentation de la carte d'étudiant une vérification sera assurée par le service examens, et la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.
- s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places.

b - **Candidat retardataire** : l'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet sauf autorisation explicite du responsable de la surveillance de la salle, à condition que ce retard n'excède pas 1/2h et qu'aucun candidat n'ait quitté la salle.

La mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'examen.

4 - CONSIGNE GÉNÉRALES

L'étudiant doit :

- n'utiliser que le matériel expressément autorisé et mentionné sur le sujet d'épreuve. Aucun matériel non autorisé, ou inutile (trousses, boîtes, etc.), ne doit rester sur les tables.
- n'utiliser que les copies d'examens anonymes et les brouillons mis à sa disposition par l'administration.
- remettre sa copie au surveillant à l'heure indiquée pour la fin des épreuves.

L'étudiant ne peut pas :

- quitter définitivement la salle pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après la distribution des sujets, même s'il rend une copie blanche.
- rester ou re-pénétrer dans la salle d'examen une fois la copie remise.
- les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un et accompagnés d'un enseignant ou d'un surveillant après deux heures de composition.

Pendant la durée des épreuves il est interdit :

- de détenir tout moyen de communication.
- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur et d'échanger du matériel (stylo, règle, calculatrice...).
- de fumer dans les salles d'examen.
- d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Aucun document ou matériel proscrit ne doit être introduit dans la salle d'examen.

Respect de l'anonymat :

La procédure d'anonymat des copies d'épreuves écrites présentée et retenue par le conseil d'administration est la suivante :

- Utilisation des copies à coin cacheté pour toutes les épreuves écrites d'examens.
- Les documents intercalaires et complémentaires à la copie d'examen comporteront eux aussi chacun un coin cacheté ou un identifiant numérique en cas d'indisponibilité (QCM, papier millimétré...).
- Les copies rendues « blanches » continueront à comporter la signature de l'étudiant.
- La levée de l'anonymat est faite par l'enseignant selon les modalités décidées par le conseil de la faculté (réunion du 1er avril 1999). Elle fait l'objet d'un procès-verbal signé par les enseignants et le président de jury.

Incidents ou fraudes

Toute infraction aux instructions énoncées ci-dessus ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application du décret n°95-842 du 13 juillet 1995 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Indépendamment des sanctions pénales éventuelles, les sanctions administratives peuvent aller jusqu'à 5 ans d'exclusion de toute université française.

Sachez que la commission de discipline applique ces sanctions de façon rigoureuse.

Les règlements des études et des examens sont consultables au secrétariat pédagogique et sur le site de Lille 1 <http://www.univ-lille1.fr/etudes/Organisation-etudes>

D. Divers

VII) La mobilité étudiante : ERASMUS - SOCRATES

La Faculté des Sciences Économiques et Sociales a constitué un réseau international très étendu qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans une université étrangère pendant un semestre ou une année, sans avoir à acquitter d'autres droits d'inscription que ceux de l'Université de Lille 1.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette possibilité en licence comme en maîtrise. Toutefois, les formalités à remplir s'effectuent lors de l'année précédant la mobilité.

Les destinations possibles dans le cadre du programme SOCRATES (Europe) concernent une soixantaine d'universités des pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Irlande, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Suède, Finlande, Royaume Uni.

Des mobilités sont également possibles vers des universités nord américaines aussi bien aux USA qu'au Canada.

Dans tous les cas, les périodes passées à l'étranger sont validées dans le cadre du diplôme français.

Les étudiants intéressés par une mobilité doivent se rapprocher du service des relations internationales de la Faculté pendant la deuxième année de DEUG lorsque cette mobilité est envisagée pour la licence. Les étudiants intéressés par le programme ERASMUS peuvent suivre une 2e langue vivante, en cours du soir organisés par le CUEEP.

Contact :

Marie-Françoise Barme
Bureau M3 – 304

E-mail : Marie-Francoise.Barme@univ-lille1.fr

Service relations internationales - Mme Sylvie Kleczewski
Bâtiment SH1 - Tél. : +33 (0)3.28.77.84.11
E-mail : relations-internationales@univ-lille1.fr

VIII) Le sport à l'université

Le sport à l'université est présent sous différentes formes : pratique d'enseignement ou de loisir.

1 - la pratique d'enseignement

Dans cette forme de pratique, les activités sportives sont encadrées par des enseignants d'EPS dont l'objectif est de faire acquérir de compétences dans et à travers l'activité.

Au sein de cette pratique, deux types de formation :- la formation qualifiante qui donne lieu à une évaluation certificative. L'étudiant aura donc choisi en début de semestre une "option sport" attribuant un certain nombre de crédits.

- la formation personnelle : elle répond à une attente de formation personnelle de la part de l'étudiant. Aucune note n'est attribuée à la fin du semestre.

2 - La pratique de loisir (ce type de pratique n'accorde pas de crédits ects).

L'objectif de cette forme de pratique est de répondre à la demande des étudiants désirant pratiquer une activité sportive de façon ludique et de créer une dynamique sportive au sein de l'université. Plusieurs possibilités sont offertes :

- Le Challenge Inter promo
- L'Association Sportive, section loisir
- Les tournois et week-end sportif
- Musique loisir : Orchestre symphonique : www.oulille.com

IX) Présentation du centre de documentation

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES

(tél : (+33) 03.20.43.46.91) :

Le Centre de Documentation est situé dans l'extension du bâtiment SH2 (côté BU).

Durant l'année universitaire, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Il fonctionne avec une équipe composée de 2 ingénieurs d'études-documentalistes et de 3 agents administratifs.

Conditions d'accès :

Le Centre de Documentation est ouvert aux étudiants inscrits en économie ou en sociologie à la Faculté des sciences économiques et sociales de Lille 1. Il faut cependant faire la démarche de s'y inscrire.

Pour vous inscrire, vous devez venir au Centre avec une photo, un certificat d'inscription à l'Université et la somme de 1,5 euros afin d'obtenir une carte de lecteur.

Cette carte est obligatoire pour bénéficier de l'ensemble des services du Centre (accès au prêt d'ouvrages, consultation de revues sur place, accès à la salle de travail etc..). Elle est nominative et ne peut être prêtée.

Le fonds documentaire :

Le Centre de documentation dispose de :

- 30 000 ouvrages qui peuvent être empruntés,
- 300 titres de revues consultables uniquement sur place,
- 3000 mémoires et thèses consultables uniquement sur place,
- séries statistiques produites par les grands organismes nationaux et internationaux (INSEE, OCDE, FMI, Eurostat,...) consultables uniquement sur place.

L'accès aux données :

Les usagers n'ont pas accès aux rayons mais l'ensemble du fonds documentaire est informatisé.

Le catalogue des ouvrages, des mémoires et thèses (catalogue LIBER) et le catalogue des revues et articles (catalogue TEXTO) disponibles au Centre de documentation sont interrogeables à partir des postes informatiques situés dans et hors du Centre de documentation (connexion au site Web du Centre de documentation : <http://www.univ-lille1.fr/cdocses/>).

Le catalogue TEXTO du Centre de documentation permet de retrouver les références des articles datant de 1980 à nos jours disponibles au centre de documentation. Il a pour objectif de vous aider dans la sélection de la documentation nécessaire à la réalisation des travaux de mémoires, exposés ou rapports d'études.

A partir du site Web du Centre de documentation, vous avez accès également à une série de liens et ressources documentaires intéressant les économistes et sociologues.

Moyens matériels :

Deux photocopieuses à cartes sont à votre disposition (les cartes sont en vente au guichet de prêt des ouvrages).

Une salle de travail silencieuse, dont l'accès est contrôlé, vous est ouverte au 1er étage pour la consultation des documents.

Une salle informatique libre-service, gérée par le Centre de documentation, située dans le bâtiment SH1 (salle 103) vous est accessible sur présentation de la carte de lecteur du Centre de documentation (accès contrôlé).

Pour toute aide dans vos recherches documentaires ou besoins d'information sur les ressources documentaires extérieures, n'hésitez pas à demander à rencontrer l'un des deux ingénieurs d'études-documentalistes du Centre de documentation : Mme Maes ou M. Tiouassiouine

Sandrine.Maes@univ-lille1.fr

Tél : +33 (0)3.20.43.67.27

X) LILLIAD Learning center Innovation

Catalogue : <http://doc.univ-lille1.fr/LILLIAD/Le-Learning-Center/>
Standard : +33 (0) 3 20 43 44 10

LILLIAD Learning center Innovation voulu par l'Université Lille Sciences et Technologies et la Région Nord Pas de Calais-Picardie, en partenariat avec les Pôles de compétitivité et d'excellence, se veut un lieu pour découvrir, apprendre, pratiquer et penser l'innovation.

LILLIAD Learning center Innovation offre une trilogie d'espaces : bibliothèque et espaces pédagogiques, expérimentarium, espace événementiel.

Ouvert à tous, il s'adresse au public universitaire, au grand public, au monde de l'entreprise et de l'innovation, et aux lycéens et aux acteurs de l'enseignement secondaire.

LILLIAD Learning center Innovation ouvrira à horizon 2016. Il est un lieu pour...

DECOUVRIR...

- Xperium, espace de démonstration d'expériences animé par des scientifiques, proposera, tout au long de l'année, à voir la recherche scientifique en train de se faire et à comprendre son rôle dans l'innovation.
- Un fonds documentaire Innovation sera mis à disposition de tous les publics.

APPRENDRE ET PRATIQUER...

- L'espace événementiel, composé de salles de conférence, de réunion, d'exposition et d'espaces de convivialité permettra la rencontre de tous les publics autour de l'innovation, de ses acteurs scientifiques, économiques et sociaux. Il fera l'objet d'une programmation en relation avec les pôles de compétitivité et d'excellence.
- Une salle multi-usages équipée des moyens multimédia les plus récents, sera offerte pour favoriser l'innovation dans les modes d'enseignement, de travaux de groupes et dans l'apprentissage de l'innovation.
- Le pôle Bibliothèque au sein du Learning center Innovation offrira collections sur place et en ligne, dans tous les domaines d'étude et de recherche de l'Université Lille Sciences et Technologies, ainsi qu'un espace convivial de restauration légère et un ensemble de 50 salles de travail en groupe équipées d'écrans numériques, pour permettre les façons les plus autonomes et les plus nouvelles de travail universitaire.

PENSER...

- Les dimensions scientifiques, événementielles et l'ouverture à tous les publics du Learning center Innovation en feront un lieu pour penser l'innovation, à travers un programme de conférences et d'expositions et à travers les initiatives innovantes qu'il favorisera.

XI) Information et Orientation : le SUAIO

Le Service Universitaire d'Accueil Information et Orientation a pour mission :

- d'informer et d'accueillir les lycéens désirant s'inscrire à l'université
- d'aider les étudiants à choisir leur orientation
- de les aider à se préparer à leur insertion professionnelle

C'est pourquoi, à côté des Opérations Portes Ouvertes au printemps, le SUAIO organise aussi des sessions recherche d'emplois, des conférences sur les métiers... Le SUAIO est aussi un centre de ressources en libre accès où l'on trouve :

- l'ensemble des informations sur les diplômes français
- des aides à la recherche de stages (liste d'entreprises, livres sur les C.V...)
- des conseillers en formation avec lesquels les étudiants peuvent prendre un rendez-vous.

XII) Internet et Multimédia

Accès aux ressources pédagogiques

Plusieurs centres multimédia gérés par le SEMM (Service pour l'Enseignement sur Mesure Médiatisé) proposent l'ensemble des productions pédagogiques relatives à toutes les disciplines.

Vous disposez

- de cours en ligne, de cours multimédia avec simulations, documents vidéo
- de banque d'exercices avec aide progressive et corrections, de banque de tests d'évaluation
- de cours téléchargés à partir de sites web du monde entier
- et des ressources électroniques de la Bibliothèque Universitaire

Vous pouvez à l'aide de ces outils compléter les enseignements que vous suivez, organiser votre travail personnel, réviser avant les examens, trouver des renseignements en vue d'un projet....

Accès à des outils bureautiques, à Internet et à la messagerie électronique

Vous disposez d'un traitement de texte et d'un tableur pour faire des rapports, rédiger vos documents ... Vous pouvez communiquer, avec le secrétariat pédagogique, avec vos enseignants, avec votre groupe, avec le monde entier ... Les centres de ressources ne sont pas des cyber-cafés et sont réservés à une utilisation d'Internet à des fins d'enseignement. Le temps de connexion à Internet est limité à 1 heure par jour, avec possibilité de prolongation avec l'accord du responsable de la salle.

Les centres de ressources se trouvent :

- Bâtiment P1, salle 222
- Bâtiment P1, salle 225
- Bâtiment C1, 3^e étage
- Bâtiment M1, salle Salez, rez-de-chaussée
- Bâtiment SUDES, 2^e étage (réservé à la formation continue)

Deux centres supplémentaires de 50 postes ouvriront en début d'année universitaire

- Bâtiment P7
- Bâtiment SN1 sous-sol

INFORMATIONS ACCES INFORMATIQUES/CENTRE DE RESSOURCES

Pour ouvrir une session sur l'ordinateur, chaque utilisateur doit entrer :

- son login qui est le n° NIP de sa carte d'étudiant
- le mot de passe qui lui a été fourni lors de l'inscription à l'université. Ne pas oublier de s'en munir avant de venir dans les centres.

Toute personne accédant à un centre de ressources doit déposer sa carte d'étudiant auprès du responsable de la salle. Un menu sur l'écran d'entrée indique clairement comment accéder aux différentes ressources.

En cas de problème, un moniteur est présent continuellement dans le centre pour aider les utilisateurs. Ne pas hésiter à faire appel à lui.

XIII) Quelques adresses

Annuaire des enseignants de la Licence MASS	
Alexandre William	william.alexandre@math.univ-lille1.fr Bât M2 – Bureau 314
Broustet Amaël	amael.broustet@math.univ-lille1.fr Bât. M3, 112B
Cassette Martine	martine.cassette@univ-lille1.fr Bât SH2 - Bureau 119
Cassette Aurélie	Aurelie.Cassette@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 1er étage
Chamonal Isabelle	Isabelle.Chamonal@univ-lille1.fr Bât SUP – Bureau 122
Conseil Dominique	Dominique.Conseil@univ-lille1.fr Bât. SUP
David Quentin	Quentin.David@univ-lille1.fr
Delaunay Sandra	Sandra.delaunay@univ-lille1.fr Bât. M2 - 206
Delerue Catherine	catherine.delerue@univ-lille1.fr Bât B5 – maison des langues
Hanani Abdellah	Abdellah.Hanani@math.univ-lille1.fr Bât. M3 – Bureau 218B
Jaaidane Touria	Touria.Jaaidane@univ-lille1.fr Bât. SH2
Lenfant Jean-Sébastien	Jean-Sebastien.Lenfant@univ-lille1.fr Bât SH2
Pupin Maude	Maude.Pupin@univ-lille1.fr Bât M3 Extension – Bureau 229
Sacré Christine	Christine.Sacre@univ-lille1.fr Bât. M2 – Bureau 312

SERVICES DE L'UNIVERSITE	
BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)	Tél : +33 (0)3.20.54.85.26 e-mail : bapulill@club-internet.fr
Bibliothèque universitaire	doc.univ-lille1.fr
CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires)	Résidence Universitaire Bachelard - Pavillon O Boulevard Paul Langevin - Cité Scientifique Tél : +33 (0)3 20 05 13 82 e-mail : antenne.lille1@crous-lille.fr Du Lundi au vendredi : de 8h45 à 12h / 13h00 à 17h00 (16h30 le vendredi) http://www.crous-lille.fr
PASS' PRO (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)	http://pass-pro.univ-lille1.fr Bâtiment SUP, avenue Carl Gauss à Villeneuve d'Ascq Cité Scientifique (1er étage, entrée par le Centre de Ressources Documentaires Pass'Pro/SUAIO).
SCPC (Service Commun Premier Cycle)	http://www.univ-lille1.fr/scpc e-mail : scpc@univ-lille1.fr
Service de la scolarité	http://ustl.univ-lille1.fr puis cliquer sur « ADMINISTRATION » et « SCOLARITE » Tél : +33 (0)3.20.43.43.33
Service Vie Sociale	http://www.univ-lille1.fr puis cliquer sur « VIE SCOLAIRE DE L'ETUDIANT » e-mail : vie-sociale-etudiant@univ-lille1.fr
SIUMPPS (Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)	Face au bât A3 – à côté du M1 Tél : +33 (0)3.20.43.65.50 Ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation)	http://ustl.univ-lille1.fr/suaio e-mail : suaio@univ-lille1.fr Tél : +33 (0)3.20.05.87.49

